

# Conseil international des Archives

## Stratégie pour l'Afrique

2015 – 2020

document élaboré par James Lowry pour la Commission du Programme  
6 septembre 2015

Adopté par la Commission des Programmes de l'ICA à Reykjavik le 26 Septembre 2015  
Validé par le Comité Exécutif de l'ICA à Reykjavik le 26 Septembre 2015

## 1. Introduction

Un des objectifs stratégiques clés fixés par l'ICA vise le renforcement de son action et de son influence en Afrique. La présente stratégie précise les objectifs pour l'Afrique de l'association et explique les modalités et le cadre devant permettre au réseau de l'ICA de les atteindre. Le « Programme de travail pour l'Afrique » de l'ICA correspondant a été conçu pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

## 2. Historique

L'importance des archives et des documents d'activité ressort très clairement de la Déclaration universelle sur les Archives<sup>1</sup>, qui souligne leur caractère incontournable « pour la conduite efficace, responsable et transparente des affaires, la protection des droits des citoyens, la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent... ». La déclaration salue également « le rôle des archivistes qui, en tant que professionnels bénéficiant d'une formation initiale et continue, servent leurs sociétés respectives en appuyant la création des documents, en procédant à leur sélection, leur préservation et en les rendant accessibles pour leur utilisation ».

Les statuts de l'ICA stipulent que l'association a pour but de « promouvoir la gestion et l'utilisation efficaces et performantes des archives et des documents d'activité, ainsi que la conservation du patrimoine archivistique de l'humanité grâce à la coopération internationale, l'échange d'expériences professionnelles, la recherche et le partage d'idées sur la gestion et l'organisation des archives et des institutions archivistiques ». L'ICA est bien conscient de la nécessité de redoubler d'efforts pour atteindre ce but en Afrique. Dans le même esprit, les statuts fixent les objectifs de l'ICA :

### **Inciter**

encourager et soutenir le développement des archives dans tous les pays, en coopération avec d'autres organismes, notamment les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales

### **Professionaliser**

promouvoir, organiser et coordonner le développement de bonnes pratiques et de normes, ainsi que d'autres activités dans le domaine de la gestion des archives et du *records management*

### **Interconnecter**

établir, entretenir et renforcer les relations entre archivistes de tous pays et entre toutes les institutions archivistiques, tous les organismes professionnels et autres organisations, publics ou privés, indépendamment de leur lieu d'implantation, qui sont impliqués dans la gestion ou la préservation des documents d'activité et des

---

<sup>1</sup> Élaborée par un groupe de travail spécial de l'ICA et adoptée le 10 novembre 2011 lors de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO.

archives ou dans la formation professionnelle des archivistes, notamment par des échanges d'informations.

#### **Promouvoir**

faciliter l'interprétation et l'utilisation des archives en faisant connaître plus largement leur contenu et en incitant à une amélioration de leur accessibilité.

#### **Agir**

entreprendre toute activité pertinente concourant à la réalisation de ces objectifs.

Les déclarations des adhérents africains et les travaux de la PCOM et du FIDA montrent clairement que l'ICA n'a pas encore réussi à atteindre ces objectifs dans les régions africaines.

En outre, les *Orientations stratégiques de l'ICA 2008-2018* ont mis en exergue la nécessité d'encourager la participation de collègues africains, pour favoriser un équilibre plus juste dans la représentation des différentes cultures du monde à tous les niveaux de l'ICA. L'ICA pourrait accroître ses efforts pour parvenir à une telle participation.

Par conséquent, tout en admettant que l'Afrique constitue un vaste continent pétri de cultures, de langues, d'ethnies et de traditions différentes en matière de gestion d'archives, la commission du Programme de l'ICA (PCOM) a décidé, lors de sa réunion d'avril 2014, d'élaborer une stratégie destinée à encadrer un programme d'actions professionnelles panafricaines. Le Forum international des Archivistes (FAN) a immédiatement appuyé cette décision et s'est porté volontaire pour assurer le pilotage en matière de défense et de promotion. Depuis lors, le FAN a créé un groupe de réflexion dédié à la Stratégie pour l'Afrique et la PCOM a mis en place un groupe de travail Stratégie pour l'Afrique (ASWG - *Africa Strategy Working Group*).

### **3. Vision**

Dans la vision de l'ICA pour l'Afrique, les responsables du *records management* et les gestionnaires des archives doivent pouvoir s'exprimer librement et disposer des certitudes et des ressources nécessaires pour permettre :

- aux organisations de gérer et de préserver des archives actant d'une bonne gouvernance et d'une gestion responsable ;
- aux citoyens d'accéder à des informations fiables pour la protection de leurs droits, et
- aux services d'archives d'être habilités à préserver les différents documents en tant que patrimoine documentaire de tous les peuples et de toutes les cultures.

### **4. Attentes des collègues africains**

Préalablement à l'élaboration de la Stratégie pour l'Afrique de l'ICA et pour assurer sa bonne adéquation avec les besoins véritables des collègues africains, l'ASWG a procédé à une première évaluation globale des difficultés liées à un archivage de qualité en Afrique, des besoins des archivistes et des *records managers* africains, des domaines nécessitant prioritairement l'intervention de l'ICA et des enseignements dispensés dans le domaine de l'archivage.

Du bilan d'une enquête en cinq questions et d'une audition publique lors de la conférence de la Branche régionale pour l'Afrique Orientale et Australe (ESARBICA) au mois de juin 2015, il ressort que :

- les services d'archives et de *records management* manquent de soutien, y compris en matière de budget, et ne disposent pas de moyens suffisants pour réunir les collaborateurs nécessaires à une gestion efficace des archives ;
- il conviendra d'entreprendre un travail de défense et de promotion pour que les décideurs politiques prennent véritablement conscience de l'importance des archives et des documents d'activité ;
- la formation d'un personnel compétent s'avère urgente et impérative ;
- la formation dans le domaine de l'archivage n'a pas suffisamment évolué et a besoin de soutien et de renforcement ;
- les collègues africains reconnaissent la grande valeur des outils actuels de l'ICA pour le soutien du développement des archives et du *records management* dans leurs cadres respectifs de travail et d'apprentissage.

Ces conclusions, assorties d'un examen de l'historique de la collaboration internationale en faveur de la gestion des archives en Afrique, des débats engagés lors des réunions de la PCOM, et des différents courriers et échanges verbaux avec les collègues africains, forment le socle de la Stratégie pour l'Afrique de l'ICA. Tous les documents concernés sont disponibles auprès du Secrétariat de l'ICA.

## 5. Objectifs stratégiques

Pour l'ICA la **défense et la promotion** ainsi que la **formation et l'enseignement** constituent les deux objectifs stratégiques clés d'un plan d'action visant à renforcer la gestion archivistique et à améliorer l'image de l'archivage et du *records management* en Afrique.

En tant qu'organisation internationale représentant la profession archivistique, il incombe à l'ICA d'assumer un rôle de leader stratégique : ses interventions doivent avoir un caractère global, stratégique et fort, et n'être ni spécifiques, ni mal coordonnées, ni de portée internationale réduite. En concentrant ses efforts sur la défense et la promotion, ainsi que sur la formation et l'enseignement, l'ICA pourra mieux exploiter ses atouts (son rôle et son profil de leader, son réseau d'experts) et pourra espérer optimiser son impact : la défense et la promotion ainsi que la formation et l'enseignement sont les facteurs les plus porteurs de changements dans la durée. Des projets de développement archivistique dans des domaines spécifiques auront un rôle à jouer dans la mesure où ils permettront de soutenir et de faire évoluer les objectifs stratégiques clés.

## 6. Réalisation des objectifs de l'ICA en Afrique

L'ICA s'efforcera de :

- renforcer les archives nationales pour asseoir aussi bien leur rôle essentiel de défenseur de la profession archivistique et des collaborateurs chargés de la gestion des archives et des documents d'activité, que leur qualité de précurseur en matière de bonnes pratiques ;
- s'appuyer sur la structure des branches de l'ICA (et sur l'étude y relative en cours) pour veiller au recensement et à la prise en compte des exigences et des enjeux locaux et régionaux, tout en reconnaissant la nécessité de pouvoir compter sur des branches régionales fortes pour assurer un développement durable ;
- prévoir et organiser la Conférence annuelle 2018 de l'ICA en Afrique, pour servir à la fois de vitrine aux réalisations africaines et d'étape marquante dans le plan de six ans ;
- assister les enseignants africains en archivage dans l'élaboration de programmes d'études ;
- rédiger un plan de formation (tenant compte, notamment, de la numérisation des archives) pour améliorer les capacités des enseignants africains en vue de faciliter l'intégration de nouvelles connaissances dans les programmes de formation existants ;
- établir des partenariats pour soutenir l'enseignement et la formation à la conservation et à la préservation ;
- consolider les anciens partenariats et en créer de nouveaux pour faire évoluer les initiatives en cours, élaborer de nouveaux projets, de nouveaux produits et obtenir les financements nécessaires ;
- examiner et adapter en permanence la présente stratégie et son programme de travail, pour en assurer la bonne adéquation, leur adoption par les collègues africains et la mise en place de systèmes d'évaluation des performances et de *reporting*.

## 7. Cadre d'intervention

L'ICA a besoin d'un programme pour assurer la réalisation de ses objectifs en Afrique. Pour y parvenir, il lui est essentiel d'avoir la certitude que les actions qu'il mène en Afrique correspondent bien aux besoins réels exprimés par les collègues africains, et que les financements, les ressources et autres moyens déployés par l'ICA seront affectés de façon stratégique en vue de maximiser et de pérenniser les retombées obtenues ; le programme doit être robuste et durable, de sorte qu'à la fin de la période sexennale, l'on puisse constater des résultats positifs, nos confrères accusant alors un gain d'autonomie et leur contribution à l'ICA sur la scène internationale, déjà très utile, ayant pris des proportions encore plus importantes.

Le VP Programme, président de la PCOM, est responsable à terme de la réalisation du programme de travail pour l'Afrique conformément à la présente stratégie.

La PCOM et son groupe de travail sur la Stratégie pour l'Afrique :

- élaboreront un programme de travail pour donner corps à la Stratégie pour l’Afrique
- coordonneront les travaux des entités de l’ICA
- participeront activement à la mise en place et à la mise en œuvre de partenariats
- recenseront les régions nécessitant des actions et préciseront le type d’action requise
- travailleront en lien étroit avec le FAN sur les questions de défense et de promotion (le président du FAN est membre de la PCOM, et le groupe d’experts chargé de la défense et de la promotion relève de la PCOM)
- se concerteront, le cas échéant, avec le secrétariat de l’ICA, notamment sur les questions financières, la communication et le recours aux bénévoles
- tiendront à jour la Stratégie pour l’Afrique et le programme de travail correspondant

Le FAN et son groupe de réflexion dédié à l’Afrique :

- piloteront les volets « défense et promotion » de la Stratégie et du programme de travail, y compris en matière d’identification et de promotion de partenariats propices à la réalisation des objectifs de la Stratégie
- partageront des informations et collaboreront avec la PCOM, en fonction des besoins, notamment sur les activités liées au programme professionnel
- favoriseront la collaboration entre les archivistes nationaux du continent africain et la communication avec ces derniers

### ***7.1 Rôles et responsabilités***

Les rôles que devront jouer les organes constitutifs et les partenaires de l’ICA sont précisés ci-après dans leurs grandes lignes. Les responsabilités spécifiques liées aux actions et aux projets concrets sont décrites de manière détaillée dans le programme de travail relatif à la Stratégie pour l’Afrique.

#### *PCOM*

La PCOM est le chef de file pour l’exécution du programme professionnel en Afrique. Elle donnera la primeur aux projets répondant aux objectifs de la Stratégie pour l’Afrique et du programme de travail et favorisera l’élaboration de produits adaptés aux besoins africains convenant à une application à grande échelle. Par l’entremise de l’ASWG, la PCOM assurera la liaison avec les autres organes de l’ICA pour comprendre la logique derrière les actions proposées et juger de leur nécessité. En tout premier lieu, elle soutiendra l’élaboration d’un outil d’évaluation comparative des bonnes pratiques en matière d’archives et de *records management*, capable de prendre en compte tous les aspects depuis les questions stratégiques de haut niveau jusqu’aux plus petits détails techniques. Des rapports d’étape sur les travaux liés à la Stratégie pour l’Afrique seront transmis à la PCOM.

#### *Groupes d’experts*

Les groupes d'experts soutiendront la Stratégie pour l'Afrique et le programme de travail en prodiguant leurs conseils et en partageant, le cas échéant, leurs connaissances. Ils pourront soit se porter volontaires, soit être invités à élaborer des produits spécifiques et/ou à participer à la mise en place et à la réalisation de formations et d'apprentissages.

### *Sections*

Les sections collaboreront avec la PCOM et avec les autres organes de l'ICA au recensement et à la réalisation de projets, de produits et d'autres initiatives destinés à répondre aux objectifs de la Stratégie pour l'Afrique et à contribuer à l'exécution du programme de travail.

### *FIDA*

Le FIDA poursuivra sa mission aux côtés de la PCOM et des autres entités de l'ICA en veillant à ce que les financements octroyés à l'Afrique correspondent bien aux critères qu'il a lui-même fixés. Il continuera d'échanger des informations sur les besoins des candidats à un financement, lorsque ceux-ci relèvent plus généralement de la PCOM ou de l'ICA.

## **8. Évaluation de la réussite de la Stratégie pour l'Afrique**

L'ICA évaluera la réussite de sa Stratégie pour l'Afrique et de son programme de travail tout au long de la période sexennale prévue. D'ici 2020, un cadre aura été mis en place pour évaluer les retombées de la stratégie et du programme, non seulement en fonction de l'aboutissement ou non des projets, mais également par la collecte de données quantitatives et qualitatives.

## **9. Calendrier**

**2015** : Approbation de la Stratégie pour l'Afrique par le Comité exécutif lors de sa réunion à Reykjavik en septembre 2015.

**2018** : Évaluation par le Groupe de travail « Stratégie pour l'Afrique » des progrès réalisés, remise de conclusions à la PCOM, au Comité exécutif et aux parties prenantes africaines concernées lors de la Conférence annuelle en Afrique.

**2020/21** : Bilan de la réussite de la Stratégie pour l'Afrique dressé par la PCOM à l'attention des membres du Comité exécutif et des adhérents de l'ICA.